

## MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES MOTORISÉS

# BAC PRO

## CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES

### EN APPRENTISSAGE



### LE MÉTIER

Le titulaire du baccalauréat de spécialité « Construction et aménagement de véhicules » est un technicien qui intervient dans toutes les entreprises du secteur qui fournissent en véhicule des acteurs fondamentaux pour le fonctionnement du pays : forces de l'ordre, services de secours, sapeurs-pompiers, travaux publics, bâtiment, transport de marchandises, transports collectifs, transports sanitaires, traitement des déchets, transport de marchandises et de voyageurs, travaux publics, agro-alimentaire...

Tous sont utilisateurs de véhicules conçus et réalisés par des carrossiers constructeurs (ambulances, véhicules d'urgences, camions spécifiques, bennes...).

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Concevoir l'aménagement et la conversion de véhicules
- Préparer des processus de fabrication industrielle en construction et aménagement de véhicules
- Réaliser, contrôler et valider la production en construction et aménagement de véhicules

### INSERTION PROFESSIONNELLE

Le métier de concepteur transformateur de véhicules peut s'exercer dans :

- les ateliers de construction de carrosserie de véhicules industriels consacrés au transport routier des personnes et des marchandises ;
- les ateliers de construction, de transformation et d'aménagement des véhicules spécifiques (camping-car, ambulances...).

### CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Avoir validé une seconde, une première ou une terminale, ou être titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP ou titre professionnel)
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

### CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'alternance : 5 à 6 périodes de 2 à 6 semaines en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP40012 - [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

**Date d'enregistrement de la certification :** 31-08-2029



### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Gaston Barré - 79000 NIORT

Tel : 05 49 24 70 64

Contact : Gilles Fléjou - DDFPT

### POURSUITE D'ÉTUDES

- CS technicien en chaudronnerie aéronautique et spatiale
- CS technicien en soudage
- CS technicien en tuyauterie
- BTS conception et industrialisation en construction navale
- BTS construction et aménagement de véhicules

### DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

### MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

### TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

### ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : [www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs](http://www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs)

